

raison funèbre à ses funérailles. Son testament l'avait signifié très formellement. Toutefois, le lendemain, Mgr L.-A. Pâquet, P. A., a prononcé son éloge à l'Université Laval. C'est une page d'histoire de l'Eglise canadienne. Pour rendre un digne hommage à la mémoire de l'éminent Archevêque, nous la consignerons dans notre prochaine livraison.

Contentons-nous de rappeler aujourd'hui qu'il fut le premier Cardinal canadien à honorer nos plaines de l'Ouest de sa pourpre romaine. Il y vint à l'occasion de la mort du sympathique Archevêque de Régina, un fils de Québec, Mgr Mathieu, dont il prononça l'oraison funèbre, en 1929. Il se rendit jusqu'à Prince-Albert, où ses frères Dominicains venaient d'établir une maison de leur Ordre. Il y fut reçu avec les honneurs dûs à son éminente dignité. A l'aller et au retour il voulut bien, entre deux trains, arrêter à l'Archevêché de Saint-Boniface. Il fit également visite à celui de Winnipeg.

R. I. P.



LA MALADIE DE S. EXC. MGR L'ARCHEVEQUE

Mercredi, le 27 mai, un peu après dix heures du soir, sans qu'aucun indice ne le fît prévoir, S. Exc. Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface a subi une grave hémorragie cérébrale et une attaque de paralysie. Transporté à l'hôpital, où l'Extrême-Onction lui fut immédiatement administrée, le cher malade passa trois jours sans donner signe de connaissance.

Depuis il reprend momentanément connaissance et peut répondre brièvement aux questions qui lui sont posées. Son état demeure toujours grave et, en se prolongeant, semble miner ses forces et sa vitalité.

De nombreux témoignages de sympathie sont parvenus à l'Archevêché avec l'assurance de prières pour le vénéré patient. Nous en exprimons à tous notre très vive reconnaissance et nous leur demandons de bien vouloir continuer à assister de leurs charitables prières notre vénéré Archevêque et Père dans la pénible situation où la maladie l'a réduit. Nous souhaitons que le bon Dieu nous le conserve et lui rende la santé, si sa volonté sainte n'est pas de l'appeler maintenant à la récompense de ses quinze années de travaux au gouvernement de l'Eglise de Saint-Boniface.



— Mgr l'Evêque de Digne — lisons-nous dans "la Croix" de Paris — avait demandé à Rome l'approbation de la coutume de célébrer la messe et de distribuer la Communion, les premiers vendredis du mois, devant le Saint Sacrement exposé. La Congrégation des Rites a répondu négativement.